



Brochure fédérale numéro 5 BIS - **HORS SERIE**
Mars 2011

LE FRONT NATIONAL OU L'IMPOSTURE SOCIALE



Fédération CGT des Sociétés d'Etudes

***Copyright Fédération CGT des Sociétés d'Etudes - 2011
Imprimé par nos soins.***

Préambule

Nous avons jugé nécessaire de rassembler dans cette brochure les analyses de la CGT sur la bataille que mène le Front National pour infiltrer d'une manière ou d'une autre le mouvement social pour mieux le dévoyer.

La CGT par le biais d'un syndicat de la Fédération des services publics a été confrontée à une tentative d'instrumentalisation politique de notre organisation syndicale. Le secrétaire général du syndicat CGT des agents territoriaux de la mairie de Nilvange (Moselle) a fait connaître publiquement son adhésion au FN et s'est présenté aux cantonales sous cette étiquette.



Notre objectif, et plus largement celui de la CGT, n'est pas de s'immiscer dans les joutes électorales, mais simplement de montrer que le Front national qui n'est pas un parti comme un autre véhicule des idées qui vont à l'encontre de ce que la CGT défend. Cela signifie qu'il nous faut les extirper et les combattre chez nous, c'est-à-dire dans notre organisation, mais aussi dans les entreprises. Et ce à partir de la défense de nos valeurs, de nos orientations et de nos repères revendicatifs. Soulignons que la CGT n'a pas été la seule organisation ciblée par le Front National pour faire de l'entrisme. En effet, nous avons dans le même temps à notre connaissance. SUD, FO, CFDT et CFTC connaissent aujourd'hui le même problème. Hormis en ce qui concerne la CFTC, des mesures disciplinaires ont été engagées. Enfin précisons qu'un sondage « sortie des urnes » en fonction de la sympathie syndicale des électeurs fait ressortir que seuls 6% de ceux se déclarant proche de la CGT ont voté Front National. Ce taux inférieur à la moyenne nationale reste préoccupant dans les batailles idéologiques que nous menons. Cette affaire pose un certain nombre d'enjeux qui tourne autour du social, de l'instrumentalisation de la CGT, de l'immigration et de nos valeurs.

Le programme du Front National s'articule autour du principe de la « préférence nationale ». Celle-ci consiste à exclure ceux qui ne seraient pas français depuis un certain nombre de génération d'un certain nombre de prestations, de services publics...Ce principe xénophobe est abject et contraire aux principes fondamentaux défendus par la CGT. Rappelons que la CGT, organisation de classe de tous les salariés organise leurs adhésions eu égard à ses valeurs de solidarité de fraternité...et de lutte contre l'exclusion c'est dans ce cadre que nous devons mener le débat avec les syndiqués et les salariés et ce à partir de nos orientations et de nos revendications... rempart contre la diffusion des idées nauséabondes.

Brochure 1 – LA GPEC

Brochure 2 – LA CRISE ECONOMIQUE C’EST EUX, LA SOLUTION C’EST NOUS !

Brochure 3 – LES RESTRUCTURATIONS D’ENTREPRISE

Brochure 4 – DECALOGUE POUR UNE REDACTION NON SEXISTE

Brochure 5 – PORTRAITS DE MARC

SOMMAIRE

PREAMBULE.....	3
LETTRE DE BERNARD THIBAUT	5-8
DECLARATION CFDT – CGT – FSU- SOLIDAIRES - UNSA	9
EDITO LIEN SYNDICAL – MARS 2011	10
TEXTE CONFEDERAL	11-32

Bernard THIBAUT,

Secrétaire général de la CGT, s'adresse...



aux secrétaires généraux des organisations de la CGT

Cher(e)s camarades,

À circonstance exceptionnelle, démarche exceptionnelle, je m'adresse directement aux secrétaires généraux des organisations de la CGT suite à l'annonce par la direction d'un parti politique, le Front national, de son intention de porter plainte à l'encontre de la CGT au motif qu'un de ses candidats aux élections cantonales est suspendu dans l'attente d'autres décisions.

La direction du Front national revendique au travers de la tenue de ce futur procès d'en faire « *un événement dans la vie politique et sociale française en faisant reconnaître le FN comme un parti politique comme les autres* ». Pour eux « *la liberté d'opinion est bafouée* », « *il faut déverrouiller l'étau syndical* » et cela s'inscrit « *dans la stratégie de Marine Le Pen de conquérir le champ social et le monde du travail* » dicit P. Alliot, Vice-Président du FN.

Naturellement, la CGT saura répondre devant tout tribunal de son bon droit. Les jurisprudences européenne et française sont suffisamment fournies pour qu'il n'y ait aucun doute sur l'issue juridique de cette affaire.

Ce n'est pas tant le terrain du droit qui motive le FN que la campagne que cette affaire peut alimenter.

Nous avons à faire face à une volonté délibérée d'instrumentalisation du combat syndical et donc de la CGT pour promouvoir les thèses du FN parmi les salariés.

Après que nous ayons mis en échec par voie de justice, dans les années 90, toutes les tentatives du FN de créer des pseudos syndicats qui n'étaient que des succursales de ce parti (FN-Police, FN-RATP ...), nous avons également repoussé la tentative du FN de présenter ses candidats derrière la façade de la Confédération nationale des Travailleurs (CFNT) aux élections prud'homales de 2008.

Confronté à ses échecs successifs, le FN avait explicitement indiqué dès cette époque que sa stratégie consistait à s'infiltrer dans les organisations existantes. Nous savons qu'il y est parfois parvenu dans des sections syndicales d'autres confédérations peu regardantes.

Cet entrisme dans les syndicats a clairement pour objectif d'en faire des marchepieds au service d'une stratégie politique. C'est ce qu'il a réalisé dans le syndicat CGT des Territoriaux de Nilvange affilié à la fédération des Services publics et à l'union départementale de la Moselle.

Comment comprendre le choix du FN de présenter aux élections cantonales un adhérent de fraîche date (4 mois) si ce n'est pour instrumentaliser sa première qualité de secrétaire général d'un syndicat CGT.

Cette appartenance syndicale qui est historiquement une tare aux yeux de l'extrême droite compte tenu « *de la philosophie marxiste de la CGT* » devient subitement une qualité en période électorale.

Les deux organisations, union départementale et fédération concernées, travaillent en étroite relation pour faire face à la situation.

Les membres de la Commission exécutive confédérale réunis le 1er mars ont apporté un soutien unanime aux procédures qu'elles ont engagées.

Nous avons également décidé d'élaborer un argumentaire détaillé pour les organisations qui reviendra sur la véritable nature du FN.

J'ai clairement indiqué lors de notre discussion qu'il revenait en particulier aux secrétaires généraux des organisations de la CGT de veiller au respect des valeurs fondamentales et des statuts de la CGT dans leur organisation.

Cela nécessite de revenir sur quelques principes :

- la CGT est ouverte à tous les salariés quels que soient leurs statuts social et professionnel, leur nationalité, leurs opinions politiques, philosophiques et religieuses ;
- la liberté de candidature aux élections politiques est elle aussi reconnue dès lors qu'elle s'exerce en respectant l'indépendance de l'organisation et que nul ne se réclame de son appartenance à la CGT pour des fins autres que l'action du syndicat. C'est une règle de vie commune qui s'applique quelques soient les étiquettes et qui préserve ainsi l'unité des adhérents dans la CGT pendant et au-delà des campagnes électorales.

Ces principes rappelés, Il n'est cependant pas envisageable qu'au nom de la liberté d'opinion dans la CGT, la CGT puisse être représentée, à quelque niveau que ce soit, par des militants revendiquant par ailleurs publiquement leur adhésion au concept de « *préférence nationale* » qui est le socle du FN.

Ceci pour une raison simple mais oh combien essentielle : cela est contraire aux principes et aux valeurs fondamentales de la CGT inscrits dans ses statuts.

La CGT « ***agit pour une société démocratique, libérée de l'exploitation capitaliste et des autres formes d'exploitation et de domination, contre les discriminations de toutes sortes, le racisme, la xénophobie, et toutes les exclusions*** » (statuts de la CGT).

Le FN, quoi qu'il en dise, ne peut pas être considéré comme un parti politique comme les autres, par la CGT comme par l'ensemble du mouvement syndical.

Les positions du FN, en préconisant la préférence nationale sont même contraires aux principes républicains et aux textes internationaux, comme les tribunaux l'ont dit lors de jugements successifs.

Il est de notre responsabilité dans ce contexte de faire preuve d'une grande vigilance et d'une réactivité collective déterminée. C'est une exigence supérieure à toute autre considération, y compris la perte éventuelle de syndiqués, voire exceptionnellement la perte d'un syndicat.

On ne transige pas avec les valeurs fondatrices de la CGT.

Les organisations syndicales qui, en Europe, n'ont pas su porter les principes d'entraide et de solidarité qui sont au fondement de la constitution des syndicats, sont aujourd'hui en prise aux pires difficultés, avec des partis d'extrême droite très influents, voire au sein de gouvernements.

L'histoire nous enseigne que les partis fascistes se sont souvent parés de vertus sociales pour accéder au pouvoir.

Face à ce risque majeur pour les salariés et la démocratie, il est de notre responsabilité d'éclairer les salariés par l'information et le débat sur la réalité des thèses et des positions du FN, sur le plan économique et social comme en matière de libertés publiques.

Même repeinte à « la couleur Marine », l'exploitation par le FN des peurs et de la précarité sociale engendrée par les politiques en vigueur demeure la même et trouve sa source selon lui dans une cause principale : l'étranger.

L'immigré comme le français qui n'est pas « de souche » sont ainsi présentés comme les responsables de tous les maux.

Cela a comme conséquence de détourner l'attention des véritables causes de l'exploitation dont les salariés, quel que soit leur origine, sont victimes et donc de contribuer à entretenir le système tant décrié.

D'ailleurs, régulièrement, les déclarations du FN ont dénoncé les mobilisations syndicales, ce fut encore le cas lors des manifestations pour défendre les retraites :

- Marine Le Pen le 22 octobre 2010 : « *Ensemble, gouvernement et syndicats jettent la France dans le chaos ... Voilà deux semaines que la France s'installe dans le chaos, entre grève, manifestations et blocus ... La tolérance zéro doit s'appliquer à tous les émeutiers.* »
- Bruno Gollnisch le 4 novembre 2010 : « *le sabotage de l'économie française caractérise l'action des dirigeants de la CGT*

... Ces blocages frappent avant tout les salariés qui se rendent à leur travail, les entreprises et menacent l'emploi ... La CGT doit être rendue pénalement responsable, ses dirigeants doivent en répondre ».

Face à l'offensive du Front national, soyons convaincus que l'opinion et le comportement de la CGT auront de l'influence chez les salariés.

Mettons la conviction nécessaire dans les formes de débat permettant la participation la plus large des syndiqués afin d'empêcher le FN d'instrumentaliser la CGT et de duper les salariés sur ses motivations véritables. Autant que de besoin, la direction confédérale pourra vous apporter le soutien nécessaire dans vos initiatives.

Voilà, Cher(e)s Camarades, les éléments d'information et d'appréciation que je tenais à vous apporter et qui permettront, je l'espère, de mobiliser par votre intermédiaire l'ensemble des directions syndicales pour la défense de nos valeurs communes.

Bien fraternellement et bon courage.

Déclaration CFDT - CGT - FSU - SOLIDAIRES - UNSA

La préférence nationale n'est pas compatible avec le syndicalisme !

La situation sociale est grave : 5 millions de demandeurs d'emploi, 8 millions de français vivant sous le seuil de pauvreté, accroissement de la précarité, conditions de travail dégradées...L'accroissement des inégalités et des injustices mine la cohésion sociale. L'absence de perspectives, un dialogue social insuffisant, provoquent interrogations et désarroi face à l'avenir.

Dans ce contexte, les organisations syndicales, ne peuvent rester indifférentes à l'utilisation de la situation sociale pour promouvoir certaines thèses dans le débat public comme le fait le front national.

La thèse de la préférence nationale est antinomique avec les valeurs fondamentales du syndicalisme. L'exclusion, le rejet de l'autre, le repli de la France sur elle-même et la fermeture des frontières, la désignation de boucs émissaires, la dénonciation de l'immigration comme responsable de tous les maux sont des attitudes qui, l'histoire en témoigne, ne peuvent conduire qu'au pire.

Les organisations syndicales agissent quotidiennement pour rechercher et exiger des réponses face à cette situation sociale ; en matière d'emploi, de pouvoir d'achat, d'égalité des droits...Leur action est portée par les valeurs qui sont celles du syndicalisme au cœur desquelles figurent la solidarité entre tous les salariés et la lutte contre toutes les formes de discrimination.

Les organisations syndicales CFDT – CGT – FSU – SOLIDAIRES – UNSA sont déterminées à empêcher l'instrumentalisation du syndicalisme par le Front National qui n'est pas un parti comme les autres et dont les orientations sont à l'opposé des valeurs qu'elles portent. Les organisations syndicales sont aussi garantes du respect de ces valeurs au sein de leurs organisations et par leurs militants.

Le 17 mars 2011

Edito LIEN SYNDICAL



Mars 2011

La volonté de certaines organisations politiques de faire passer des valeurs qui ne sont pas les nôtres, est bien réelle depuis plusieurs années. A chaque nouvelle élection politique, le problème est plus ou moins récurrent.

Si effectivement comme l'indique l'article 1 de nos statuts, la CGT rassemble les salariés « quel que soit leur statut social et professionnel, leur nationalité, leur opinion politique, philosophique et religieuse », c'est sur la base de nos valeurs et de nos principes.

Ce même article stipule d'ailleurs que la CGT « agit pour une société démocratique, libérée de l'exploitation capitaliste et des autres formes d'exploitation et de domination contre les discriminations de toutes sortes, le racisme, la xénophobie et toutes les exclusions ». On est bien loin des thèses et des principes des militants du Front National qui revendiquent partout leur adhésion au concept de « préférence nationale », concept contraire à nos valeurs et plus largement à nos conceptions.

L'entrisme de cette organisation a pour seul but d'utiliser la CGT à des fins strictement politique et de disposer de vecteurs pour véhiculer leur haine de l'autre.

De ce point de vue, le courrier de Bernard Thibault daté du 9 mars 2011 (cf. site confédéral) est à diffuser massivement dans nos organisations. En effet, nous pensons aussi « qu'il est de notre responsabilité dans ce contexte de faire preuve d'une grande vigilance et d'une réactivité collective déterminée. C'est une exigence supérieure à toute considération, y compris la perte éventuelle de syndiqués, voire exceptionnellement la perte d'un syndicat ».

C'est pourquoi, tous ensemble, nous devons faire échec à toute tentative et ce, à quelque niveau que ce soit, de dévolement de ce qui aujourd'hui nous rassemble et nous fait combattre pour la satisfaction de nos revendications.

Texte Confédéral

1. Pourquoi la CGT a-t-elle décidé d'éditer un argumentaire à destination de ses organisations, de ses militants ?

Le monde du travail, les citoyens souffrent des conséquences d'une crise systémique dont ils sont les principales victimes et dont ils ne perçoivent pas d'issue. La crise économique amplifiée par la crise financière internationale touche durement les salariés, les demandeurs d'emploi, les retraités, alors qu'ils n'en sont en rien responsables.

La crise menace l'avenir des jeunes, des plus pauvres, met à mal le vivre ensemble et les solidarités ; elle accroît les inégalités, la précarité, l'insécurité sociale, le sentiment de pauvreté et d'exclusion.

Gouvernement et patronat privilégient les plus riches et démontrent de leur incapacité à sortir le pays de la crise et à répondre aux besoins du monde du travail, des citoyens.

Les grandes mobilisations unitaires de 2010 contre une réforme des retraites injuste et inefficace, ont témoigné d'une volonté du plus grand nombre à plus d'égalité, de justice, à une répartition des richesses créés par le travail.

La Loi a été votée, faisant fi de l'opinion majoritaire dans le pays.

Le Président de la République, en restant sourd aux attentes, en organisant la mise en concurrence des salariés l'opposition entre les générations et entre français et immigrés, provoque une crise démocratique, éthique grave, rompt avec le pacte républicain.

Cette attitude a contribué à la montée aux élections cantonales d'un vote FN à un niveau préoccupant. Nous assistons à une banalisation du FN, considéré par de trop nombreux salariés comme un parti comme les autres.

Marine Le Pen, directrice de campagne du programme du FN en 2007, en gauchisant son discours tente de nous faire oublier le credo ultralibéral, pro Medef de son parti, l'identité constitutive de son parti fondé sur la préférence nationale, la xénophobie et le racisme.

La « nouvelle » stratégie du Front National vise aujourd'hui le soutien des couches populaires les plus touchées par la crise et les couches moyennes qui s'estiment « déclassées ».

Ce changement de costume du FN n'a pas changé la politique de ce parti, fondée sur le concept de préférence nationale, et pour cette raison et bien d'autres, n'en fait pas un parti républicain comme les autres.

Encore faut-il en convaincre tous ceux qui souffrent de la crise et des politiques gouvernementales et patronales et qui désespèrent pour l'instant de voir une amélioration de leur sort. Les luttes sociales pour les salaires, les conditions de travail, le service public, la politique industrielle, la protection sociale sont autant de motifs d'espoir d'une transformation de leur quotidien et d'une issue à la crise.

Mais ce qui conforte la combativité chez les militants de la Cgt, d'autres organisations syndicales et les salariés, provoque la rage, voire la haine, ce n'est pas nouveau, de l'extrême droite. D'où les tentatives d'entrisme de ce parti au sein des organisations de la Cgt et la campagne soigneusement programmée à propos de l'exclusion d'un candidat FN secrétaire d'un syndicat.

La CGT, ses militants ne laisseront pas instrumentaliser, ni même perturber leurs organisations, car on ne transige pas avec les valeurs fondatrices de la CGT et ses ambitions de transformation sociale.

Les organisations syndicales qui, en Europe, n'ont pas su porter les principes d'entraide et de solidarité qui sont au fondement de la constitution des syndicats, sont aujourd'hui confrontées au pire difficultés avec des partis d'extrême droite, très influents, voire au sein des gouvernements.

Face à ce risque majeur pour la démocratie et le progrès social, pour le monde du travail et les peuples, il est de la responsabilité de la CGT, de l'ensemble du syndicalisme d'éclairer les salariés par l'information et le débat, sur la réalité des thèses et des positions du FN, sur le plan économique et social comme en matière de libertés publiques.

Face à l'offensive du FN, soyons convaincus que l'opinion et le comportement de la CGT auront de l'influence parmi les salariés.

Mettons la conviction nécessaire dans les formes de débat permettant la participation la plus large des syndiqués afin d'empêcher l'instrumentalisation de la CGT et que les salariés soient dupés sur ses motivations véritables.

Autant que de besoin, la Direction confédérale apportera le soutien nécessaire dans ces initiatives.

2. Le FN a-t-il changé, est-il devenu un parti comme les autres ?

Le FN veut faire du procès qu'il intente à la Cgt un « événement, en faisant reconnaître le FN comme un parti comme les autres », dit son vice-président, après avoir proclamé qu'il n'était pas comme les autres qu'il qualifiait de « tous pourris ».

Il pense y parvenir en combinant des thèmes sociaux, sensibles aux salariés, au registre habituel de l'extrême droite, nourri de racisme, de xénophobie, d'islamophobie et de nationalisme, dans un climat où se mêlent, mécontentement, colère face au quotidien inquiétude, angoisse et peur de l'avenir.

Mais le socle de son discours et de ses propositions, demeure le concept de « préférence nationale », qu'il se propose « d'inscrire dans le préambule de la constitution ».

La préférence nationale consiste à donner la priorité voire l'exclusivité aux Français dits de souche pour accéder à un certain nombre de prestations de service public en matière de santé, de logement, de protection sociale, de politique familiale, etc...,

Le FN prône également un accès prioritaire des Français à l'emploi et des taux de cotisation chômage et

maladie majorés pour les travailleurs étrangers.

Ce principe abject est clairement xénophobe, raciste, islamophobe et raciste. Il totalement contraire aux principes fondamentaux défendus par la CGT et aux principes républicains.

Ce concept est contraire aux fondements et aux valeurs de la CGT, des principes et des valeurs de notre syndicalisme (voir texte encadré).

Or, comme l'a rappelé à plusieurs reprises la Cour de Cassation, « dans les thèses du Front National, le racisme et la xénophobie conceptualisés dans la notion « de préférence nationale » amène à subordonner la défense des intérêts professionnels à cette notion.

Il en résulte un traitement différencié des intérêts des salariés (...) en fonction de la race, la religion ou de l'appartenance ethnique. (...) la préférence nationale constitue dans son essence, un appel à la discrimination interdit par l'article L 1132-1 du code du travail, de la constitution ainsi que de nombreux instruments internationaux ratifiés par la France. ».

La CGT ne peut tolérer, sous peine de faillir à sa mission, qu'un de ses représentants, candidat de ce parti de surcroît, porte une telle conception destructrice des liens de solidarité et de l'action des salariés.

La division et l'opposition des salariés entre eux, recherchées en permanence par le patronat et le gouvernement, nous le savons, sont le principal obstacle au succès de l'action revendicative.

La CGT ne permettra pas que le FN utilise le syndicalisme pour imposer son idéologie politique. Elle n'est pas la seule.

« La préférence nationale n'est pas compatible avec le syndicalisme » ont rappelé dans une déclaration commune la CFDT, la CGT, la FSU, Solidaires et l'UNSA.

Ce concept est contraire également aux principes républicains d'égalité, de fraternité et de liberté et aux textes internationaux (Convention OIT 1949/1997)

La préférence nationale est contraire à l'égalité, dès lors que l'accès à l'emploi, à la protection sociale, à l'éducation à la santé, dépendra de l'origine du salarié.

Et où s'arrêtera l'application de ce principe, en ces temps où la nationalité acquise peut être remise en cause ?

Tous ceux qui ont un nom d'origine étrangère pourront se sentir menacés de discrimination, et la France a accueilli des générations d'immigrés, italiens, polonais, portugais, espagnols, algériens, marocains, tunisiens, africains...

La préférence nationale est contraire à la fraternité, dès lors que sa légitimité suscitera des divisions entre « les français de souche » et les autres. La solidarité si essentielle au vivre-ensemble dans les entreprises et les quartiers disparaîtra au profit de vives tensions, voire de violences comme on l'a vu en Italie, dans d'autres pays et déjà dans certaines de nos cités en France.

L'Histoire nous a appris comment les choses se déroulent : certains commencent par en vouloir aux étrangers et finissent par dénoncer leur voisin parce qu'il a un nom, une religion, un comportement différent....

Le FN est opposé à la libre circulation des individus au sein de l'Europe au nom de la lutte contre l'immigration et de la préférence nationale.

L'histoire de ce parti est jalonnée d'agressions contre la liberté des hommes et des femmes et leurs combats émancipateurs.

Le FN n'a donc pas changé. Il a modifié son discours pour élargir son influence en exploitant les angoisses de ceux que la politique libérale du gouvernement a plongé dans la désespérance.

Il a compris tout le bénéfice qu'il pouvait tirer de la stratégie de Nicolas Sarkozy, qui pense désormais que sa seule chance d'être réélu en 2012 est de favoriser la progression du FN pour rééditer l'opération de 2002 : un 2ème tour de la présidentielle l'opposant au candidat d'extrême droite

Extraits du préambule des statuts de la CGT

« Le syndicalisme est né de la double volonté des salariés de défendre leurs intérêts immédiats et de participer à la transformation de la société.

Depuis sa création il a joué un rôle déterminant dans la conquête de garanties sociales qui ont contribué à changer la condition humaine....

...Elle agit pour une société démocratique, libérée de l'exploitation capitaliste et des autres formes d'exploitation et de domination, contre les discriminations de toutes sortes, le racisme, la xénophobie et toutes les exclusions....

....Ouvert à toutes les diversités, riche des différences d'opinion, le syndicalisme dont l'ambition est d'être solidaire, uni et rassembleur, constitue pour les salariés un moyen essentiel pour relever les enjeux contemporains.

La Confédération Générale du Travail, attachée aux principes fondateurs du syndicalisme confédéré et interprofessionnel, œuvre au rassemblement de tous les salariés dans leur diversité, à l'unité du mouvement syndical national, européen et international. Les principes d'égalité, de solidarité, d'écoute, de tolérance et d'épanouissement des diversités pour lesquels elle œuvre, animent la vie démocratique en son sein ».

3. La propagande mensongère du FN

Le FN repeint en « Bleu Marine », travaille l'idée que ce parti ne serait pas raciste. Cette affirmation baroque est contredite par toute une série de faits :

- un programme construit sur le principe de la préférence nationale clairement tourné contre les immigrés, la politique d'immigration ;
- des expressions médiatiques du parti stigmatisant de manière systématique les populations d'origine étrangère et de confession musulmane ;
- la présence dans le bureau politique actuel du FN d'au moins deux dirigeants condamnés à plusieurs reprises pour incitation à la haine ou à la discrimination raciale (Jean-Marie Le Pen et Patrick Binder).

Comment ce parti qui a soutenu les pires dérives de l'ultralibéralisme financier serait aujourd'hui soudainement proche des fonctionnaires, des salariés démunis de pouvoir d'achat, de syndiqués qui revendiquent une amélioration de leur sort ?

Le discours du FN a été débarrassé des formules aussi xénophobes et racistes que fausses, tel que « 3 millions de chômeurs c'est 3 millions d'immigrés de trop » mais l'étranger reste désigné comme le problème, ainsi Karl Lang, dirigeant frontiste, n'hésite pas à associer « le malheur des ouvriers français au fléau de l'immigration sauvage ».

Et le même élargit l'explication aux difficultés de la Sécurité sociale : « Ce n'est pas aux malades français de payer la politique pro immigrée de l'UMP ». Marine Le Pen veut bien que les immigrés paient impôts et cotisations mais pas qu'ils bénéficient des prestations sociales.

Or, les travailleurs immigrés en France s'acquittent chaque année de 60 milliards d'euros d'impôts et de cotisations sociales, alors qu'ils reçoivent dans le même temps 48 milliards d'allocations publiques, soit un solde positif de 12 milliards au bénéfice de l'Etat, de la sécurité sociale et du financement des retraites.

Quant à son empathie pour le sort des salariés, il suffit de rappeler les propos de Marine Le Pen contre le mouvement social opposé à la réforme des retraites en 2010 : « Ensemble, gouvernement et syndicats jettent la France dans le chaos ... La tolérance zéro doit s'appliquer à tous les émeutiers. » Bruno Gollnisch le 4 novembre 2010 : « le sabotage de l'économie française caractérise l'action des dirigeants de la CGT ...

Ces blocages frappent avant tout les salariés qui se rendent à leur travail, les entreprises et menacent l'emploi

...

La CGT doit être rendue pénalement responsable, ses dirigeants doivent en répondre ».

En focalisant son programme sur de fausses explications de la crise, en agressant les syndicats qui défendent les revendications des salariés et des retraités, le FN exonère les vrais responsables et éloigne celles et ceux qu'il séduit, des solutions réelles.

Les propositions du FN ne font pas recette

Le FN a visiblement réussi à capter une partie du mécontentement suscité par la politique gouvernementale, mais lorsque l'on interroge les Français, ils sont loin de partager ses principales propositions économiques et sociales :

- 54 % sont opposés au rétablissement des frontières intérieures à l'Europe,
- 56 % sont contre la suppression du regroupement familial pour les immigrés,
- 60 % ne sont pas d'accord pour réserver les aides sociales et les allocations familiales aux seuls Français,
- 73 % sont opposés au rétablissement de la peine de mort,
- 84 % sont hostiles à la sortie de l'Union européenne.

Baromètre BVA-Absoluce-Les Echos-France Info (28 mars 2011).

4. Retour sur l'Histoire

L'histoire nous enseigne que les partis fascistes se sont souvent parés des vertus sociales pour accéder au pouvoir. Marine Le Pen est la fidèle héritière d'une tradition construite dans le refus de la République.

Ses pairs ont choisi en 1940 la défaite avec une partie des élites et de la bourgeoisie française. Antisémite en 1930, c'est la même idéologie qui rejette aujourd'hui les musulmans, et fait de l'étranger un bouc émissaire privilégié.

Elle prospère sur la crise et s'empare des urgences sociales pour tromper les salariés. Le Front national est issu, et toujours composé, de groupuscules qui ont combattu les libertés : la liberté de contester et de faire grève, de manifester ; les libertés des peuples, du peuple algérien pendant la guerre d'Algérie, mais aussi de tous ceux qui dans le monde souhaitaient accéder à la démocratie, il est proche de tous les partis d'extrême droite qui ont imposé une dictature en Amérique du sud, il suffit de rappeler les liens qui unissaient Jean Marie Le Pen au général Pinochet, dictateur sanglant du Chili.

Tout au long de l'histoire de ce parti et y compris sur la période récente, des militants du FN ont été condamnés pour violences ou provocations racistes¹.

Tout récemment, durant la campagne des cantonales, un candidat a encore été mis en cause dans une affaire de tag raciste prônant le mot d'ordre « Islam dehors ».

Deux autres candidats ont été mis en cause, l'un pour une photo le représentant en train de faire le salut nazi, l'autre pour l'affichage de photos de SS sur sa page Facebook²...

¹ <http://www.20minutes.fr/article/688662/lyon-un-candidat-fn-devant-justice>.

² http://www.lemonde.fr/politique/article/2011/03/25/cantonales-un-candidat-fn-pris-en-photo-faisant-le-salut-nazi_1498604_823448.html

5. Pourquoi le FN est-il dangereux pour les salariés ?

En tentant de faire de l'insécurité, de l'islam et des immigrés l'objet principal des peurs de nos concitoyens, en substituant l'exclusion au vivre ensemble qui fonde notre République citoyenne, en nourrissant la haine de l'autre et la division de la société, Marine Le Pen poursuit bel et bien une même logique, au fondement de toutes les extrêmes droites.

Le FN est un parti toujours aussi dangereux pour la cohésion sociale, le vivre ensemble et la démocratie.

Le FN mène une offensive d'ampleur par un discours prétendument social. Mais qu'il s'agisse de son programme économique, de sa défense de l'élitisme contre la démocratie d'une école pour tous, de sa vision de la justice qui réhabiliterait, sous réserve de référendum, la peine de mort... c'est bien un programme antisocial et liberticide que développe le FN.

Au service de la banalisation de son parti, Marine Le Pen investit fortement le terrain du social, de la défense de la laïcité, des services publics, de la République.

Mais ce positionnement constitue une façade qui ne remet pas en cause les principes directeurs du programme du FN, qui reste d'essence libérale en matière économique et sociale.

Quelques exemples :

En matière de retraite, le FN ignore la revendication massivement portée à l'automne 2010 du maintien de l'âge légal de départ à 60 ans. Son programme entend en effet supprimer toute notion d'âge légal et n'ouvrir le droit à la retraite que sur le seul critère de 40 annuités cotisées.

Il renvoie la question de la prise en compte de la pénibilité à des négociations par branche, ouvrant ainsi la voie à de fortes inégalités entre secteurs. Et il est important de rappeler que ce parti qui prétend défendre la classe ouvrière a été totalement absent du mouvement de l'automne 2010.

Sur la Fonction publique, les récentes et soudaines déclarations d'amour adressées par Marine Le Pen aux fonctionnaires ne sont qu'un leurre.

Le FN préconise en réalité la poursuite des politiques libérales déjà à l'œuvre.

Il n'entend pas revenir sur les suppressions de postes massives opérées par Sarkozy, si ce n'est sur les missions régaliennes, mises au service d'une conception ultra sécuritaire et liberticide de l'intervention publique.

M. Le Pen dénonce la « fuite en avant des collectivités territoriales » qui « devront enfin maîtriser leurs effectifs », position conforme au dogme sarkozyste et qui correspond à la conception traditionnelle du FN d'un Etat hyper centralisé.

Pour répondre à la crise de l'hôpital qui appelle une politique ambitieuse de création de postes, le FN préconise un « aménagement » des 35h pour les personnels soignants, occultant le fait que ces agents effectuent déjà des millions d'heures supplémentaires qui pour l'essentiel ne sont ni payées ni récupérées.

Il promet en matière salariale une politique populiste de partage de la misère, en prenant aux mieux payés pour donner plus aux moins payés, et il est donc bien loin de répondre à la revendication largement partagée d'une augmentation générale de la valeur du point d'indice.

Le Front National va jusqu'à récupérer des revendications de nationalisation des services publics.

Mais c'est pour mieux prôner la mise en place d'un « Etat fort ». Dans le langage de l'extrême droite, idéologiquement acquise à l'action des pleins pouvoirs à un guide, il s'agit en fait d'une perspective d'étatisation, porteuse des pires dangers pour la démocratie.

Sur la politique familiale, le FN veut favoriser le recours au congé parental prolongé, disposition visant en réalité à maintenir au foyer une fraction importante du salariat féminin et qui participe d'une vision pétainiste de la famille et de la société.

Dans la même veine, le FN propose un référendum visant donner à la vie un caractère sacré dès la conception, c'est-à-dire remettre en cause le droit à l'avortement. Il prône le déremboursement de l'interruption volontaire de grossesse.

Face à ce qu'il appelle la « destruction » de la famille, qu'il attribue à « la politique antifamiliale poursuivie : substituer à la politique de démographie française, une politique de peuplement par l'immigration. », il propose que les prestations de la CAF soient établies sur « des critères nationaux et familiaux » par opposition aux critères sociaux. Les allocations familiales étant réservées aux familles françaises.

Les prestations sociales hors famille, pour les travailleurs étrangers légaux, se traduiraient pour eux par une augmentation de 35% des cotisations sociales.

En matière de Sécurité sociale, le FN pourfend la gestion paritaire et prévoit une gestion de la Sécu directement par l'Etat. De même, il entend remettre en cause la gestion paritaire de la formation professionnelle.

Pour autant dans un contexte de crise économique et sociale, le FN marque des points et il est clair qu'il faut désormais sortir de la seule dénonciation de ce parti sur le terrain du principe et des valeurs. Ces quelques exemples démontrent l'intérêt qu'il y a à attaquer le FN sur le terrain de ses propositions, et de faire la démonstration qu'il ne répond pas aux intérêts des salariés et visent à limiter leur pouvoir dans la société.

Farouche opposant à l'Union européenne pour justifier sa vision ultra nationaliste, chauviniste et pétainiste.

Il propose ainsi de revoir la contribution française au budget européen mettant ainsi clairement la France hors des politiques structurelles européennes en matière agricole, de cohésion territoriale, de recherche par exemple.

Il porte une sortie emblématique de l'euro comme solution aux difficultés monétaires et budgétaires et un retour au franc permettant, selon le FN, «d'oxygéner» notre économie. Cette analyse ignore l'interpénétration des échanges et des politiques dans la zone euro et le besoin de solidarités financières nouvelles dans l'Union européenne pour soutenir la croissance et l'emploi.

Le FN veut « une autre Europe », une Europe des « peuples de civilisation chrétienne » pour laquelle il milite avec le groupe parlementaire européen d'extrême droite.

L'anti-syndicalisme. Le FN est l'héritier direct des groupes de choc de l'extrême droite qui s'en prenaient physiquement aux grévistes et aux militants ouvriers. Sa haine du syndicalisme est au diapason du syndicalisme corporatif défendu de tout temps par l'extrême droite et qui puise ses références dans la Charte du travail de Pétain. Les formations politiques dont est issu le FN ont toujours défendu, à l'inverse de la CGT, les guerres coloniales et le néo colonialisme.

6. L'immigration serait-elle la cause de tous les maux ?

Le principe de la préférence nationale, la stigmatisation systématique des immigrés ne sont pas seulement contraires aux principes fondateurs de notre République et à nos traditions démocratiques. Ils sont aussi un puissant outil de division des salariés et donc d'affaiblissement du rapport de force indispensable face au patronat. Ils ont pour objet de dresser les salariés les uns contre les autres, et de réduire leurs capacités de rassemblement et d'intervention pour peser sur les choix économiques et sociaux.

Ils visent à cibler une partie de la population pour détourner l'attention de la véritable question, à savoir l'inégale répartition des richesses produites par le travail.

La lutte contre cette politique immonde du bouc émissaire passe entre autres par déconstruction d'un certain nombre de mythes sur l'immigration.

L'immigration serait un coût pour le pays ?

Faux : il ressort d'une étude parue en 2010 d'une équipe de l'université de Lille, réalisée pour le compte du ministère des Affaires sociales que les immigrés sont une très bonne affaire pour l'économie française.

Travaillant sur des chiffres officiels, les chercheurs ont décortiqué tous les grands postes de transfert des immigrés. Il en ressort un solde très positif.

En 2009, les immigrés ont reçu de l'Etat 47,9 milliards d'euros, via les retraites, les aides au logement, le RMI, les allocations chômage et familiales, les prestations de santé,...

Dans le même temps, ils ont reversé au budget de l'Etat, par leur travail, des sommes beaucoup plus importantes : impôt sur le revenu, 3,4 milliards d'euros ; impôt sur le patrimoine, 3,3 milliards ; impôts et taxes à la consommation, 18,4 milliards ; impôts locaux et autres, 2,6 milliards ; CRDS et CSG, 6,2 milliards ; cotisations sociales, environ 26,4 milliards d'euros.

Soit un total de 60,3 milliards, et par conséquent un solde positif de 12,4 milliards d'euros pour les finances publiques³.

³<http://www.courrierinternational.com/article/2010/12/02/les-tres-bons-comptes-de-l-immigration>.

L'immigration serait la cause du chômage ?

Faux, là encore : analysant le programme du FN en 2007, la CGT relevait que « plusieurs études confirment que la relation entre la présence des actifs étrangers dans un pays et le taux de chômage est faible.

Ce constat est pertinent en termes de stocks, c'est-à-dire lorsqu'on compare le nombre des immigrés à la population active, comme en termes de flux, autrement dit quand on examine le rapport entre les nouvelles entrées d'immigrés et les variations du chômage. » (...)⁴

« Lorsqu'on classe les pays en fonction du taux de chômage et de la proportion des étrangers dans la population totale, on constate que dans des pays comme l'Espagne, l'Italie et la Finlande, dans lesquels le taux de chômage est relativement élevé, la part des étrangers dans la population totale est très faible. Inversement, des pays comme le Luxembourg, la Suisse et les États-Unis, qui enregistrent un pourcentage relativement élevé de la population étrangère dans la population totale, connaissent un taux de chômage plus faible. »

Une récente étude du ministère⁵ de l'Immigration pointe qu'en 2008, 2,15 millions d'immigrés avaient un travail en France, 1,4 million venant des pays tiers et 750 000 des pays de l'EEE et de la Suisse. Les immigrés contribuaient ainsi à 8,4% de l'emploi, contre 7,4 % en 2005.

Cette évolution s'explique par une augmentation rapide de la population active en provenance des pays tiers (+16,7 % en trois ans, contre +3,7 % chez les immigrés de l'EEE et moins de 1 % pour la population active non immigrée) et par une baisse assez sensible du taux de chômage (-3,5 points pour la population immigrée contre -1,4 point pour la population non immigrée).

A une période de hausse de la population active issue de l'immigration, a donc correspondu une baisse globale du chômage : immigration et chômage ne sont donc pas corrélés. Le chômage reste bien avant tout un phénomène lié à l'évolution économique et aux choix patronaux et gouvernementaux faits en la matière.

⁴ Note économique n° 108, mars 2007.

⁵ Infos migrations, n° 14, février 2010 (http://www.immigration.gouv.fr/IMG/pdf/IM14_022010.pdf)

La CGT fidèle à ses origines, à la Charte d'Amiens de 1906, héritière des valeurs humanistes et internationalistes :

- la CGT est le syndicat de tous les salariés et c'est pour cela qu'elle défend les intérêts des travailleurs sans papiers ;
- le refus de régulariser les sans-papiers, leur maintien dans une zone de non droit, est un facteur d'abaissement des salaires et garanties collectives de tous les salariés. L'existence d'un nombre important de travailleurs sans-papiers est avant tout une arme aux mains des patrons pour faire fructifier leur taux de profit.

Plus largement, la CGT, de son origine à aujourd'hui, c'est l'internationalisme, la solidarité entre travailleurs de toutes origines, une vision du monde structurée par le clivage de classe et non celui des frontières nationales.

Nous sommes fiers des luttes menées avec nos camarades immigrés. Nous sommes fiers d'être le syndicat qui a porté à sa direction Henri Krasucki, métallo né en Pologne, déporté par les Nazis pour actes de résistance dans son pays d'accueil.

Nous sommes fiers d'être le syndicat qui a compté parmi ses membres Missak Manouchian, métallo arménien né en Turquie, mort avec ses camarades immigrés de l'Affiche rouge pour libérer la France de l'oppression nazie.

Nous sommes fiers et nous revendiquons d'être un syndicat qui a toujours organisé les travailleurs migrants, qui a toujours compté dans ses rangs des salariés venus de tous les continents.

7. Comment expliquer la montée du FN en France et de l'extrême droite en Europe ?

Le parti gouvernemental, l'UMP, dans sa tentative quelque peu désespérée de reconquérir un électorat populaire, a réactivé les vieilles recettes xénophobes dont le parti de Jean Marie Le Pen avait largement usé. Mais cela a surtout profité au FN. C'est ainsi que ce dernier, s'il continue de rassembler un électorat d'extrême droite, séduit aussi au sein des couches populaires les plus gravement touchées par la crise et sa gestion.

Nicolas Sarkozy a favorisé la montée du FN en se plaçant sur ses terrains de prédilection comme l'immigration.

En se plaçant sur ses terrains de prédilection comme l'immigration. Il n'a cessé d'opposer les français entre eux : les travailleurs contre les chômeurs, les salariés du privé contre les fonctionnaires, les français d'origine étrangère contre les français de naissance.....Il n'a pas reconnu la valeur travail de celles et ceux qui se lèvent tôt. Il a été avant tout le Président des riches en consentant des cadeaux fiscaux aux français le mieux lotis et aux entreprises sans contrepartie en matière d'emploi et d'augmentation salariale.

Son incapacité à dégager une perspective conjuguée à l'incertitude, à l'angoisse de tout un peuple face à un avenir qui semble nous échapper, décrédibilise l'action politique tout entière aux yeux des électeurs et renforce le poids électoral du FN.

En accusant les immigrés d'être la cause de l'exclusion, des bas salaires, du chômage, quand ce sont les politiques économiques et antisociales du gouvernement et du Medef qui sont à l'origine des difficultés du pays. En faisant passer en force des réformes injustes et impopulaires comme celle des retraites.

En créant un ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale, un débat sur l'identité nationale suivi d'un autre sur l'islam, en stigmatisant les « gens du voyage » et en expulsant les Roms de façon ostentatoire, autant d'actions qui ont alimenté l'amalgame entre étrangers et insécurité.

Faut-il s'étonner du transfert de voix de l'électorat de la droite vers le parti de Marine Le Pen, qui a bénéficié en outre d'un accompagnement médiatique exceptionnel.

L'impasse du libéralisme économique et les dégâts de la mondialisation.

Pour autant, ce ne sont pas là les seules raisons qui permettent d'expliquer la montée du FN. Les partis populistes et xénophobes renaissent ou fleurissent partout en Europe, rencontrant des succès électoraux inquiétants.

Il existe donc des causes à la fois plus profondes et transnationales au vote FN.

Il convient de les identifier pour comprendre l'installation durable de ces partis dans la vie politique. Leur succès est porté par la conjonction d'enjeux lourds pour penser le présent et l'avenir.

Tels que, l'absence d'alternatives et de réponses à la crise systémique et la globalisation économique qui isolent et enferment l'Europe ; l'impuissance à faire une place à la jeunesse dans un contexte de vieillissement démographique ; la crise du travail, des finances publiques qui privent les Etats des moyens pour assurer la justice sociale, garantir l'égalité entre les individus par une Sécurité Sociale, des Services Publics, l'égal accès des droits de tous pour tous.

Au Parlement européen, le FN défend des corrompus

Sollicités par des journalistes du Sunday Times, se faisant passer pour des lobbyistes, trois députés européens ont accepté, moyennant de fortes sommes d'argent, de déposer et défendre des amendements au Parlement européen, afin de diminuer la responsabilité des banques en matière de protection des consommateurs ! Un seul élu est intervenu pour trouver scandaleux, non pas la corruption, mais les méthodes utilisées par les journalistes britanniques: Bruno Gollnisch du Front National, sans être contesté par aucun de ses collègues du groupe d'extrême-droite...

8. Pourquoi le FN s'en prend aux syndicats et notamment à la CGT ?

Le FN avait tenté en 1996, au lendemain des grèves de 1995... de créer des syndicats à sa dévotion dans certaines grandes entreprises Françaises.

A l'initiative de la Cgt son entreprise avait échoué. Il n'a évidemment pas renoncé.

De tous temps l'extrême droite a cherché à implanter des relais de sa politique dans le mouvement syndical, des syndicats de collaboration avec le patronat.

En plein conflit sur les retraites voilà ce que déclarait Marine Le Pen : « Le Front National dénonce avec force les syndicats actuels, mais il n'est pas opposé à l'existence d'organisations syndicales pour défendre les intérêts des travailleurs.

Bien au contraire, il souhaite l'émergence de vrais syndicats puissants, libres, vraiment représentatifs, et dont l'objectif serait l'intérêt national et celui des travailleurs français.

Il faut pour cela décadenasser le paysage syndical français, aujourd'hui sclérosé par une réglementation dépassée.

Je souhaite ouvrir le débat sur ce sujet de première importance. »

C'est clair : le FN met en cause les syndicats existants et représentatifs pour légitimer son ambition de s'implanter dans les entreprises. Il vient d'annoncer la création d'un Cercle national de défense des travailleurs syndiqué-e-s...

Cela est d'autant plus important pour lui que c'est parmi les sympathisants des syndicats que ses idées ont le plus de mal à passer, comme en témoigne un sondage « sortie des urnes » en fonction de la sympathie syndicale des électeurs fait ressortir que seuls 6% de ceux se déclarant proches de la CGT ont voté FN, ce qui est bien entendu trop mais est largement inférieur à la moyenne globale du score FN aux cantonales ainsi qu'au vote Le Pen des sympathisants CGT à la présidentielle de 2007 qui s'élevait à 12%.

Même s'il s'agit d'un parti politique, la bataille nécessaire de la CGT contre le FN et ses thèses est bien de nature syndicale.

Et ce combat syndical est nécessaire du fait que ce parti investit le terrain social avec l'objectif de diviser les salariés, ce qui ne peut que conduire à l'affaiblissement du rapport de force face au patronat. Ce combat est aussi nécessaire en raison de la volonté du FN d'instrumentaliser le syndicalisme pour progresser dans son entreprise de conquête de l'électorat populaire.

De ce point de vue, la CGT constitue pour lui un enjeu particulier. La CGT est le premier syndicat de ce pays, le plus influent, le plus combatif, le plus écouté des salariés.

Le FN cherche donc à nous instrumentaliser.

Dans le même temps, de par sa position de première organisation syndicale, et compte tenu des valeurs qu'elle défend, la CGT est aussi un obstacle pour le FN dans sa stratégie d'investissement du monde du travail.

Le FN ne convainc pas les syndiqués

Si le FN s'en prend aussi violemment aux syndicats et particulièrement à la Cgt, c'est probablement parce qu'ils sont les moins perméables à sa démagogie populiste.

C'est ainsi que 6% seulement des adhérents et sympathisants de la Cgt disent avoir voté FN aux dernières élections cantonales, et 9% en moyenne pour l'ensemble des syndicats, selon un sondage Liaisons sociales/Harris Interactive, réalisé le 20 mars dernier.

9. La réponse de la CGT

Sans porter toutes les réponses, la CGT a des responsabilités particulières :

- veiller au respect des valeurs fondamentales et des statuts de la CGT dans chacune des organisations de la CGT.

Extraits de l'Article 1 des statuts de la CGT : « *La CGT est ouverte à tous les salariés, femmes et hommes, actifs, privés d'emploi et retraités, quel que soit leur statut social et professionnel, leur nationalité, leurs opinions politiques, philosophiques et religieuses* ».

Article 6 des statuts : « *La CGT se fonde sur l'indépendance de l'organisation à l'égard du patronat, des pouvoirs publics, des gouvernements, organisations politiques, philosophiques, religieuses et autres.*

Nul ne peut de servir de son titre de confédéré ou d'une fonction confédérale dans un acte politique ou électoral extérieur à l'organisation.

Le respect des diversités et du pluralisme d'opinion, la garantie que ses analyses, ses réflexions et ses décisions sont prises en son sein permettent à la CGT d'être libre et maître de son expression et de ses initiatives ».

Ces principes rappelés, il n'est pas envisageable qu'au nom de la liberté d'opinion dans la CGT, la CGT puisse être représentée ; à quelque niveau que ce soit, par des militants revendiquant par ailleurs publiquement leur adhésion au concept de « préférence nationale », socle idéologique du FN.

Ceci pour une raison simple mais au combien essentielle : Cela est contraire aux principes et à valeurs fondamentales inscrites dans ses statuts.

On ne transige pas avec les valeurs fondatrices de la CGT :

- **Nous devons traiter de manière claire les cas avérés d'instrumentalisation.**

S'agissant du syndicat de Nilvange, et de Fabien Engelman, la Confédération soutient la démarche et les décisions prises par la Fédération des Services Publics et son Conseil National Fédéral des 6 et 7 Avril 2011.

Extraits des décisions du CNF : « *..S'agissant du syndicat de Nilvange, comme l'ont fait ces dernières semaines les camarades de la CSD, nous continuerons d'œuvrer pour que les agents territoriaux de la*

collectivité disposent d'un syndicat CGT pour défendre leurs intérêts. Mais il se trouve que nous ne sommes à ce jour pas en capacité de réorganiser un syndicat sur des bases conformes à nos orientations.

Après concertation avec l'UD, la Confédération, la CSD et notre avocat, nous vous proposons d'arrêter aujourd'hui les décisions suivantes : en accord avec l'UD, le CNF décide la désaffiliation du syndicat de Nilvange et, à compter de la notification de cette décision, il n'y a donc plus de syndicat CGT à la mairie de Nilvange.

Le CNF acte la nécessité de poursuivre le travail de reconstruction d'un syndicat dans la collectivité.

Les adhérents du syndicat, dès notification de la décision de désaffiliation, ne sont de ce fait plus adhérents à la CGT. Celles et ceux qui souhaiteraient poursuivre leur adhésion à la CGT, sur la base du partage de ses valeurs, pourront réadhérer auprès de la CSD.

S'agissant de Fabien Engelmann, le CNF considère qu'il s'est de lui-même mis en dehors de la CGT en l'instrumentalisant au profit d'un parti prônant des thèses contraires à nos valeurs et en conduisant ainsi son syndicat à la désaffiliation. Une nouvelle demande d'adhésion de sa part ne pourra de ce fait être acceptée. »

- **Nous devons bien entendu être vigilants quant à d'éventuels cas similaires qui devront appeler de notre part les réactions nécessaires.**

- **Nous ne devons pas être frileux dans nos débats internes sur ces sujets : laisser pourrir des situations problématiques ne solutionnera rien. Rejoindre la CGT, c'est adhérer à des principes fondamentaux et partager des valeurs qui engagent tous les adhérents.**

- **Nous devons également informer les salariés sur les projets liberticides et antisociaux de l'extrême droite.**

« Face à l'offensive du Front National, soyons convaincus que l'opinion et le comportement de la CGT auront de l'influence chez les salariés » disait Bernard Thibault, dans son adresse aux dirigeants de la CGT.

Nulle intention de stigmatiser des salariés qui seraient séduits par le « nouveau » discours du FN, mais une ferme volonté de discuter avec eux de la vraie nature de ce parti et de ses objectifs, et de les convaincre de la nocivité de ses projets et propositions.

Son objectif est désormais transparent : il ne se limite plus à une protestation véhémente contre le laxisme de la politique gouvernementale, notamment en matière de sécurité, il aspire à une reconnaissance de ses capacités à gérer la politique économique et sociale du pays.

Rien n'est plus urgent que de susciter le débat, sur toutes les questions, y compris les plus délicates, comme les comportements racistes et xénophobes ; tisser des liens de solidarité entre les salariés ; être attentifs à chacune des préoccupations, des souffrances, des contraintes, des discriminations subies par les salariés.

C'est par notre présence, les débats autour des analyses, des propositions de la Cgt et des salariés, que nous combattons efficacement les tentatives d'instrumentalisation de notre syndicat.

Pour cela, nous devons aussi nous appuyer sur notre histoire, celle d'une organisation qui s'honore d'avoir et d'avoir toujours eu des militants aux noms difficiles à prononcer, celle aussi d'un pays qui s'est construit avec la sueur, le sang et les luttes des travailleurs, nés en France ou au-delà de ses frontières.

La responsabilité du syndicalisme est appelée pour construire des réponses solidaires avec le monde du travail dans ses diversités, capables de transformer le quotidien, capables de donner, redonner confiance et espoir dans le présent et pour un autre avenir fondé sur un autre développement économique, environnemental, social, une autre répartition des richesses créées par le travail, l'humain au centre. Pour un développement humain durable.

TRAVAILLEURS

